



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

COMMISSION DES ARBITRES

PV N°04 - 17/09/2026

Procès-Verbal de la réunion du jeudi 17 septembre 2026

Lieu : District des Alpes - Sisteron

Heure d'ouverture : 19h27

Présidence : Noël FAURE

Modalité : présentiel et visioconférence

Membres présents

- Frédéric BOLLELI
- Rémi DELMOTTE
- Noël FAURE
- Christophe GERARD
- Joël GRISONI
- Sami OULHACI

Participation en visioconférence

- Halidi SOULE - Responsable des désignations

Membres excusés

- Daniel BARBOSA
- Maxime BERSAN
- Marc CHIRON
- Grégory LA CARIA
- Emmanuelle LATIL

Invités : Néant

OUVERTURE AUX ARBITRES

Dans sa volonté d'associer davantage les arbitres à ses réflexions, la CDA les invite à lui transmettre leurs idées, propositions ou projets en matière de développement de l'arbitrage.

Les arbitres ayant formulé une proposition pourront, lorsque cela sera possible et pertinent, être invités à assister à une séance plénière de la CDA afin de présenter leur projet et d'échanger directement avec les membres de la Commission.

Envoyez vos idées et propositions à : CDA@alpes.fff.fr



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

1. Ouverture de séance - Fonctionnement de la Commission

Le Président ouvre la séance à 19h27 et remercie les membres présents.

Il revient sur le changement de date de la réunion plénière, décidé tardivement, qui n'a notamment pas permis à Marc CHIRON, retenu par ses obligations professionnelles, d'être présent. Le Président présente ses excuses à Marc CHIRON et reconnaît que cette modification aurait nécessité davantage d'anticipation.

Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise, la CDA convient que les prochaines réunions seront programmées de manière plus méthodique et suffisamment en amont.

DÉCISION

La prochaine réunion plénière de la CDA est fixée au jeudi 22 octobre 2026 à 19h00.

Le Président rappelle que la CDA évolue cette saison dans une nouvelle composition. Comme dans toute commission récemment constituée, quelques ajustements de fonctionnement restent nécessaires.

La Commission constate néanmoins que sa ligne directrice est respectée : se mettre au service du football et des arbitres du District des Alpes. La CDA entend continuer à être une force de proposition. Malgré des divergences de points de vue légitimes sur certains sujets, ses membres font preuve de cohésion et plusieurs avancées concrètes ont déjà été réalisées au profit des arbitres.

La Commission souhaite poursuivre cette dynamique tout au long de la saison, avec la volonté constante d'améliorer son fonctionnement et son accompagnement des officiels.

2. Désignations

Halidi SOULE, responsable des désignations, présente un point sur le début de saison. Il indique que le fonctionnement des désignations se rapproche progressivement de son rythme de croisière. Quelques dossiers médicaux restent toutefois en attente de régularisation.

Parmi les principales difficultés rencontrées figurent les modifications ou permutations de rencontres opérées par d'autres commissions, ainsi que la saisie tardive des indisponibilités. Concernant les changements de rencontres, le sujet a été traité et une concertation entre les commissions concernées a été mise en place afin d'améliorer la circulation des informations.

Indisponibilités

La CDA rappelle que les indisponibilités doivent être saisies dans le Portail des Officiels au plus tard à J-15.

Les indisponibilités connues longtemps à l'avance - mariage, anniversaire, vacances, congés ou tout autre engagement personnel - doivent être enregistrées dès que l'arbitre en a connaissance.

Les arbitres également joueurs et souhaitant participer aux rencontres de leur club doivent se déclarer indisponibles aux dates et horaires correspondants. Le respect de ces délais est indispensable au bon fonctionnement des désignations.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

3. Candidatures à la CDA

La Commission examine les deux candidatures reçues pour intégrer la Commission Départementale de l'Arbitrage :

- Julien GUTTIEREZ
- David LUCHARD

AVIS DE LA COMMISSION

La CDA émet un avis favorable aux deux candidatures. Les avis seront transmis au Comité Directeur du District des Alpes, compétent pour procéder aux nominations.

Les compétences de Julien GUTTIEREZ pourront notamment être mobilisées pour accompagner les arbitres rencontrant des difficultés dans la rédaction de leurs rapports.

Les missions confiées à David LUCHARD seront définies avec lui. Elles pourront notamment s'articuler autour des différents aspects financiers liés au fonctionnement de la CDA.

4. Tests physiques et sessions de rattrapage

La session de rattrapage des tests physiques s'est tenue le samedi 5 septembre 2026 à Reillanne, à partir de 18h00.

Arbitres présents

Assistants

- Massaoud BEN TAHAR - échec
- Chérif LAOUADI
- Christophe MAURICE

Jeunes Arbitres de District

- Perceval ALDEBERT
- Balthazar BAJDA
- Ali JAMU - échec
- Mathis KARSENTY
- Nathaël MENTEC
- Ramzi OUCHEN

D1

- Driss LAAMRI - échec

D2

- Pierre BODJI - échec
- Mathieu HIS
- Ghazi OUCHEN



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

- Kadeï SMAALI

D3

- Yassine AIT BELLA
- Ange BAYONA

D4

- Alexis BLIGNY

À l'occasion de cette session, la CDA avait proposé une solution de covoiturage aux arbitres venant de secteurs éloignés afin de limiter, autant que possible, les contraintes liées aux déplacements.

Nouvelle session de rattrapage

DÉCISION

Une nouvelle session de rattrapage sera organisée avant le 11 novembre 2026 pour les arbitres n'ayant pas encore pu participer à une session de tests et pour ceux se trouvant en situation d'échec.

La date et le lieu seront communiqués directement aux arbitres concernés dès que l'organisation sera définitivement arrêtée.

Répartition géographique

La Commission est pleinement consciente des spécificités géographiques du District des Alpes et des déplacements parfois importants imposés aux arbitres.

Afin de rechercher la meilleure équité possible, la CDA décide que, lorsque les conditions matérielles le permettent et que cela apparaît pertinent, elle cherchera à alterner les lieux d'organisation entre une zone géographique Nord et une zone géographique Sud du District.

Prochaines échéances collectives

- 11 novembre 2026 : journée de perfectionnement ;
- 10 janvier 2027 : réunion / assemblée de mi-saison ;
- fin de saison : assemblée générale de fin de saison.

Pour la journée du 11 novembre, Sisteron constitue à ce jour l'option privilégiée, sous réserve de la finalisation de l'organisation.

Pour les assemblées de mi-saison et de fin de saison, la CDA souhaite permettre aux différents secteurs du District d'accueillir ces manifestations. Un appel à candidatures sera lancé par l'intermédiaire des arbitres. Toute personne ou structure souhaitant proposer l'accueil de l'une de ces journées est invitée à contacter la CDA à l'adresse CDA@alpes.fff.fr.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

5. Sanctions - Indisponibilités hors délai

Le responsable des désignations fait état des arbitres ayant saisi une indisponibilité hors délai. Après échanges, la Commission arrête les dispositions suivantes.

DÉCISION

- Première infraction : rappel à l'ordre.
- En cas de récidive : mesure de non-désignation.
- Toute indisponibilité saisie hors délai entraîne l'application du malus correspondant sur la note UEFA de l'arbitre concerné.

6. Rapports - Suivi administratif - Discipline

Par l'intermédiaire de Joël GRISONI, membre de la Commission de Discipline, la CDA prend connaissance d'un retour très positif concernant la qualité et la régularité de l'envoi des rapports par les arbitres.

La Commission félicite les officiels pour les efforts accomplis. Une nette amélioration est constatée depuis le début de la saison. Quelques arbitres, désormais en nombre très restreint, doivent encore assimiler pleinement les procédures attendues.

La CDA rappelle que l'absence de rapport ou la transmission tardive d'un document demandé peuvent avoir un impact sur la note administrative dite 'note UEFA', avec des répercussions possibles sur le classement de fin de saison.

Chaque officiel est donc invité à maintenir une vigilance particulière sur le respect des délais et des obligations administratives.

7. Formation Initiale en Arbitrage

La prochaine Formation Initiale en Arbitrage se déroulera les samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 octobre 2026.

La CDA rappelle que chaque arbitre est un ambassadeur de l'arbitrage. Les officiels sont invités à relayer les informations relatives à cette formation auprès de leurs clubs, de leurs licenciés et de toute personne susceptible d'être intéressée par la fonction.

La Commission poursuit parallèlement l'organisation matérielle et pédagogique de cette session.

8. Journée de perfectionnement du 11 novembre

La CDA organisera sa journée de perfectionnement le mercredi 11 novembre 2026. Cette journée sera principalement consacrée à des ateliers techniques et pratiques.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

La Commission travaille actuellement sur son organisation et sur le contenu des différents ateliers. Afin que cette journée réponde au mieux aux attentes du terrain, les arbitres seront sollicités pour faire remonter les sujets qu'ils souhaitent voir abordés.

9. Guide de l'arbitrage - Documentation CDA

La Commission travaille actuellement à la réalisation d'un Guide de l'arbitrage - Saison 2026/2027. Ce document aura vocation à regrouper, de manière claire et pratique, les principales informations nécessaires aux arbitres tout au long de leur saison.

Le travail de finalisation se poursuit avec l'appui des membres de la Commission.

La CDA rappelle par ailleurs que tous les arbitres doivent prendre connaissance du nouveau Règlement intérieur de la CDA. Celui-ci est disponible sur le site internet du District des Alpes ainsi que dans l'espace Documents du Portail des Officiels (PDO).

10. Informations de la Ligue et de la CRA

Formation Initiale d'Arbitre Futsal

Dans le cadre du développement de la pratique du futsal, une Formation Initiale d'Arbitre Futsal sera organisée du lundi 26 au mercredi 28 octobre 2026 au sein de l'UFR STAPS de La Garde (83).

Les arbitres intéressés sont invités à consulter les informations et les modalités d'inscription communiquées par la Ligue Méditerranée :

<https://lmffc.fr/formation/formation-initiale-darbitre-futsal/>

Commission Régionale de l'Arbitrage

La prochaine réunion plénière de la Commission Régionale de l'Arbitrage se tiendra le vendredi 9 octobre 2026 au CREPS de Boulouris à partir de 18h00.

11. UNAF Alpes

Sami OULHACI présente un point sur l'activité de l'UNAF Alpes. L'association compte 70 adhérents, dont 65 arbitres sur les 88 recensés dans le District. Les arbitres sont invités à adhérer afin de bénéficier de l'accompagnement, de la protection et des avantages proposés par l'UNAF.

Une relance a été effectuée auprès des arbitres ayant sollicité la réduction UNAF sur le survêtement sans avoir finalisé leur adhésion. Des démarches sont en cours pour l'acquisition d'une parka et la recherche de nouveaux sponsors. Les adhérents bénéficient chez Fútbol Emotion de 35 % de réduction + 10 % UNAF, ainsi que de tarifs préférentiels sur les tenues 2026-2028 et les drapeaux BIP.

Boutique UNAF : <https://www.futbolemotion.fr/fr/categorie/colectivos/tenues-unaf-nationale>

12. Questions diverses

Aucune question diverse supplémentaire n'est soulevée.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

13. Message de soutien

La Commission a appris avec une grande tristesse le décès de la maman de Joao DOS SANTOS. L'ensemble des membres de la CDA lui adresse, ainsi qu'à sa famille et à ses proches, ses plus sincères condoléances et lui témoigne tout son soutien dans cette douloureuse épreuve. Joao peut compter sur toute la solidarité de la famille de l'arbitrage du District des Alpes.

14. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h35.

La prochaine réunion plénière de la Commission Départementale de l'Arbitrage est fixée au jeudi 22 octobre 2026 à 19h00.

Fait à Sisteron, le 18 septembre 2026.

Le Président de séance,
Noël FAURE

Le Secrétaire de la CDA,
Rémi DELMOTTE